



OFFRE DE COLLABORATION

CONSEILLER PATRIMONIAL SENIOR

Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) indépendant

STATUT	SECTEUR	DÉMARRAGE
Indépendant - sous mandat	A définir avec le consultant	Dès que possible

Développez votre activité avec l'appui d'un cabinet structuré, tout en conservant votre autonomie entrepreneuriale.

Une opportunité entrepreneuriale dans un cadre professionnel

S.T CONSEIL, courtier en assurance, développe son réseau de conseillers patrimoniaux expérimentés. Vous accompagnez une clientèle de particuliers, cadres, indépendants, professions libérales et dirigeants dans l'organisation de leur épargne, la préparation de leur retraite, la protection de leur famille et la structuration de solutions patrimoniales assurantielles, tout en bénéficiant des outils, solutions, formations et du cadre de conformité du cabinet.

VOTRE MISSION

Conseiller et accompagner une clientèle patrimoniale exigeante

En qualité de Conseiller Patrimonial Senior MIA indépendant, vous développez et fidélisez un portefeuille de clients patrimoniaux. Vous réalisez une découverte approfondie de leur situation, identifiez leurs objectifs de protection, d'épargne, de retraite et de transmission assurantielle, puis présentez les solutions accessibles dans le cadre du mandat S.T CONSEIL. Votre expérience vous permet de conduire des rendez-vous à forte valeur ajoutée et d'assurer un suivi durable de la relation client.

1. DÉVELOPPER Développement d'un portefeuille patrimonial par recommandation, réseau professionnel, prospection ciblée et partenariats autorisés.	2. DÉCOUVRIR Découverte approfondie : situation familiale et professionnelle, revenus, charges, épargne, patrimoine, contrats existants, objectifs, horizon et priorités.
3. CONSEILLER Présentation de solutions d'assurance adaptées : assurance-vie, PER assurantiel, capitalisation lorsque référencée, prévoyance et solutions de protection patrimoniale autorisées.	4. ACCOMPAGNER Formalisation du conseil, souscription, revues patrimoniales assurantielles, suivi des contrats et fidélisation dans la durée.

Périmètre de l'accompagnement patrimonial

Le Conseiller Patrimonial Senior intervient, sous son statut MIA, exclusivement sur les besoins et solutions relevant de la distribution d'assurance dans le cadre du mandat S.T CONSEIL. L'intitulé « patrimonial » ne vaut pas habilitation à fournir un conseil en investissements financiers, juridique ou fiscal lorsque ces prestations nécessitent un statut distinct.

LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

- Vous justifiez idéalement d'une expérience confirmée dans le conseil patrimonial, l'assurance-vie, la retraite, la banque privée ou la gestion de clientèle haut de gamme.
- Vous êtes autonome, organisé(e), rigoureux(se), entreprenant(e) et capable de gérer des relations clients à forte exigence de qualité.
- Vous maîtrisez la conduite d'entretiens patrimoniaux, la pédagogie financière et assurantielle et la fidélisation d'une clientèle dans la durée.
- Une expérience de 5 ans ou plus dans l'assurance, la banque, la retraite, l'épargne ou le conseil patrimonial constitue un atout majeur.
- Un portefeuille relationnel, une expérience auprès de dirigeants, cadres, professions libérales ou clients patrimoniaux est particulièrement appréciée.

Le bon état d'esprit

Nous recherchons un professionnel expérimenté capable de conjuguer développement, expertise relationnelle, qualité du conseil et conformité. Le niveau d'expérience attendu doit se traduire par une grande autonomie et une forte exigence de traçabilité.

CE QUE S.T CONSEIL MET À VOTRE DISPOSITION

- Un cadre de distribution structuré sous mandat de S.T CONSEIL, courtier en assurance.
- L'accès aux produits et partenaires référencés dans le périmètre de votre mandat.
- Des outils de tarification, souscription, CRM et signature électronique selon les dispositifs disponibles.
- Des supports commerciaux, une documentation professionnelle et des outils adaptés à une clientèle patrimoniale.
- Un accompagnement sur les premiers dossiers et un support conformité.
- Des formations réglementaires, produits et métier selon votre profil et vos habilitations.

VOTRE CADRE D'EXERCICE

STATUT Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) indépendant, sous mandat de S.T CONSEIL.	RÉMUNÉRATION Commissions selon les affaires réalisées, validées et les modalités prévues au contrat de mandat. Rémunération non plafonnée.
ORGANISATION Vous organisez votre activité de manière autonome, dans le respect du mandat, de la réglementation et des procédures applicables.	CONDITIONS PRÉALABLES Capacité professionnelle, honorabilité, structure adaptée, immatriculation ORIAS MIA et signature du mandat avant démarrage.

NOS ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

- Comprendre avant de conseiller.
- Expliquer avant de faire signer.
- Documenter chaque recommandation.
- Protéger les données et respecter les obligations LCB-FT / RGPD.
- Accompagner le client dans la durée.

Important

Cette offre concerne une activité indépendante sous mandat. Elle ne constitue pas une offre de contrat de travail salarié. La personne retenue exercera en qualité de MIA indépendant, sous réserve de satisfaire aux conditions réglementaires et contractuelles nécessaires.

VOTRE CANDIDATURE

Rejoignez un cabinet qui valorise l'expertise, l'autonomie et la relation patrimoniale

Vous êtes un professionnel expérimenté du conseil patrimonial ou de l'assurance et souhaitez développer une activité indépendante avec l'appui d'un cabinet structuré ? Présentez-nous votre parcours, votre secteur géographique, votre expérience de la clientèle patrimoniale et votre projet professionnel.

ÉGALITÉ DES CHANCES ET INCLUSION

Cette offre de collaboration est ouverte aux femmes, aux hommes et aux personnes en situation de handicap. S.T CONSEIL s'engage en faveur de l'égalité des chances et étudie chaque candidature sur la base des compétences, de l'expérience et du projet professionnel.

E-MAIL	direction@mystconseil.com
TÉLÉPHONE	01 72 68 21 13
OBJET	Candidature Conseiller Patrimonial Senior - MIA
ADRESSE	S.T CONSEIL - 78 Avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris